

LA LETTRE D'INFORMATION

DE LA COMMISSION FÉDÉRALE

Novembre 2007

INFO Théâtre

N° 20 *Bruits de coulisses...*

FÉDÉRATION SPORTIVE ET CULTURELLE DE FRANCE

22, rue Oberkampf - 75011 Paris - Tél : 01.43.38.50.57 - Fax : 01.43.14.06.65

FORMATION NATIONALE

■ Stage XL

Le stage XL, suite du cursus de formation d'animateur d'atelier



théâtre a enfin eu lieu ! Il s'est déroulé au Petit Théâtre de Vallières de Clermont-Ferrand. Dominique Fredfont animait l'atelier Dramaturgie et Stéphane Alberici l'atelier Commedia dell'arte. Vu le bilan positif, une nouvelle session sera proposée avec Dramaturgie et Clown. Même lieu, du 26/7 au 31/7/08.

■ UFF

Le nouveau plan de formation prévoit une Unité de Formation Fédérale (UFF). Les stagiaires ayant fini leur cursus cette année ne seront pas obligés de faire ce stage, même si nous les encourageons à y participer, pour que leur formation soit validée. Les nouveaux stagiaires 2007 devront l'intégrer à leur cursus pour une validation et l'obtention du diplôme fédéral.

■ Cursus d'Animateur d'Atelier Théâtre

Cette année a conclu la formation «théorique» pour certains de nos stagiaires, il ne leur reste plus qu'à envoyer leur Compte-Rendu d'Expérience Pratique pour obtenir leur diplôme fédéral. Il est à adresser au siège à Céline Fouillet - FSCF-

22, rue Oberkampf 75011 Paris pour le 15 janvier 2008.

Mais la formation n'est jamais finie, l'UFF et le stage XL vous intéressent, comme les stages régionaux qui peuvent compléter vos expériences.

Cet été nous proposerons les 3

sessions du cursus, Formation à l'Animation, Perfectionnement 1 et Perfectionnement 2 (mise en scène / direction d'acteurs / approche du répertoire).

NOTEZ LES DATES

du **Samedi 23 Août 2008 au Vendredi 29 Août 2008** à Paris.

Renseignements :

Service Formation : 01 43 38 50 57.



RENCONTRE DÉPARTEMENTALE DES JEUNE COMÉDIENS

- ◆ **Samedi 7 juin 2008 après midi** Pour les catégories :
 - I : 5-10 ans. et
 - II : 11-14 ans.
- ◆ **Dimanche 8 juin 2008 après midi** - Pour les catégories :
 - III : 14-18 ans.
 - IV : + de 18 ans.

Lieu : Théâtre du Lacydon - 3, montée du St Esprit - 13006 - Marseille - Tel : 06.61.40.03.57

Le printemps des poètes : Eloge de l'autre

«La poésie nous révèle cette vérité première : tout ce qui nous apparaît autre, étranger et lointain est une part de notre propre mystère. Si la langue du poème nous dépayse, c'est pour nous rendre désirable l'inconnu, l'inconnu qui nous entoure et celui qui nous habite : « Je est un autre » disait Rimbaud. Tout poème est une adresse à l'autre, une invitation comme le suggère Andrée Chédid, à sortir de notre « étroite peau » pour nous donner à la rencontre, à ce partage des différences qui seul donne sens à la communauté humaine.»

Voilà maintenant 3 ans que la Ligue Ile de France organise cette soirée en partenariat avec la Commission nationale Théâtre, et cette année encore nous vous donnons rendez-vous à la FSCF, 22 rue Oberkampf, le Samedi 8 Mars 2008 à 20h30, pour dire, lire, "slamer", chanter, peindre, jouer l'autre !

Pour toute information : Céline : 01 43 38 50 57 ou FSCF LIF : 01 43 38 94 44.

Vive les Auteurs... ! Edition 2007

Cette année un auteur de textes Jeunesse sera récompensé. Nous ne connaissons pas encore le lauréat, mais notre jury planche !

Réponse au Congrès de la FSCF à Auxerre le 24/11/2007.

La prochaine édition sera pour les «adultes», le règlement sera disponible à partir du 1^{er} Janvier 2008.

Entre saints et Pousse-mots

Le texte de Nathalie Schmitt primé en 2006 par Vive les auteurs... ! a été monté par la troupe régionale de la Ligue Ile de France, la Compagnie Pousse-mots, composée de comédiens des Baladins de la Bièvre et de Comedia 18 de Championnet Loisirs.



Ce spectacle a participé au festival *Courtes de Théâtre* organisé par le Petit Théâtre de Vallières à Clermont-Ferrand et a obtenu le Coup de Cœur du Festival du Grand Témoin !

Cette pièce est éditée chez Arts & Comédie et peut être empruntée à la Bibliothèque théâtre de la FSCF.

EN REGION Stage de théâtre

■ Dans les Bouches du Rhône

♦ *Dimanche 16 mars 2008 de 9 h à 17 h* - pour les 6-13 ans

Thème : travail du comédien sur le corps, la voix, les éléments... et mise en pratique par des improvisations.

♦ *Dimanche 30 mars 2008 de 9 h à 17 h* - pour les 14 ans et plus (adultes).

Thème : travail du comédien sur le langage du corps dans l'espace et mise en pratique par des improvisations à partir du texte.

Renseignements :

Entente - 6 rue Eydoux - 13006 - Marseille
-Tél : 06.61.40.03.57

■ En Ile-de-France

♦ *27 janvier 2008 - Commedia dell'arte*, pour les enfants de 8 à 13 ans. - Fabrication de masques en carton et jeu.

♦ *9 et 10 février 2008 - Clown*, pour les adultes.

Renseignements : Tél : 01 43 38 94 44.

■ En Auvergne

Deux stages pour les jeunes et ados (5 ans à 16 ans) :

♦ *Samedi 01 décembre 2007 à Viscomtat (63250) de 14 h à 18 h* (1ère partie) - Initiation à la pratique du théâtre – découverte du jeu de l'acteur.

♦ *Samedi 19 janvier 2008 à Maringues (63350) de 14 h à 18 h* (2ème partie)

Initiation à la pratique du théâtre – découverte du jeu de l'acteur.

Renseignements :

Joël TARRERIAS – Tél : 04.73.53.04.58
– Courriel : joel.tarrerias@wanadoo.fr

Fond de documentation

Le nouveau catalogue sera disponible fin Novembre 2008, avec des nouveautés pour enfants et adolescents, ainsi que pour les adultes.

N'hésitez pas à nous consulter !

Vous êtes adhérent FSCF, vous pouvez emprunter 5 ouvrages pour 3 semaines. Vous joignez un chèque de caution de 45€ (libellé à l'ordre de la FSCF) pour une année de prêt, à compter de votre première demande (il vous sera restitué à la fin de l'année).

Cet emprunt vous coûtera l'affranchissement du retour.

Vous pouvez également consulter les ouvrages sur place (Siège FSCF) sur rendez-vous :

01 43 38 50 57.

RENDEZ-VOUS NATIONAUX...

■ Rencontre Nationale à Chavagnes (35)

Les 1-2-3-4 Mai 2008

Petits et grands peuvent participer

Temps de prestation : 45mn (hors installation et démontage).

Pour le règlement complet, contacter : Céline au 01.43.38.50.57

■ Festival des arts à Fougères

Les 3 et 4 Mai 2008

Festival réunissant Musique, chant, théâtre, danse, arts plastiques et cirque sur le thème : Contes et légendes de Bretagne et d'ailleurs.

Pour plus d'informations, contacter Céline au 01.43.38.50.57

■ Congrès de la FSCF à Auxerre

Il aura lieu cette année à Auxerre (89) les 24 et 25 novembre 2007.

Le thème : "L'association sportive et culturelle au coeur du développement durable".

Au programme un village fédéral avec : des ateliers, des carrefours techniques, des forums...

Vous êtes attendus sur le stand théâtre !

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Patricia ROSSETTI AU 01.43.38.50.57

NOUS SOMMES DES AMATEURS !

Compte-rendu des Rencontres Autour du Théâtre Amateur à Paris.

Les 13 et 14 Octobre 2007, à l'Auditorium Saint-Germain ont eu lieu deux journées centrées sur la pratique du théâtre en amateur à Paris, organisées par la Maison des Pratiques amateurs, voici quelques éléments retirés de ces journées dont je vous fais part.

Paris a certes un fonctionnement un peu à part, en raison de la concentration des compagnies professionnelles, mais des constantes se retrouvent sur tout le territoire. Ces rencontres ne concernaient que le créneau des adultes.

L'âge moyen du début de la pratique est 28 ans, 94 % ont joué devant un public (ce qui tend à démontrer que les amateurs se réunissent autour d'un projet de représentation), 13 % prennent des cours.

Le budget moyen d'une troupe amateur est d'environ 4500€ Ce budget est sensiblement le même que les petites compagnies professionnelles. Les deux évoluent sur le même terrain et le passage d'un statut à l'autre est fréquent, la frontière est ténue. Il y a peu de renouvellement dans les troupes.

Le problème majeur pour les troupes parisiennes est de trouver un lieu de répétition et de diffusion. Cette question se pose moins en région et en banlieue où les municipalités sont souvent partenaires.

Il n'y a pas d'écriture propre au théâtre amateur. L'idée que les textes pour amateurs doivent être « comiques » a pourtant la vie dure. Le nombre de rôles que doit offrir un texte est une des principales contraintes (la troupe amateur doit trouver un texte adapté à ses comédiens et non l'inverse). Les troupes jouent tous les styles. A partir du moment où la forme devient familière, c'est à dire qu'elles se la sont appropriée, les troupes jouent tout. Aucune sacralisation des œuvres, ce qui n'exclut pas le respect de celle-ci et de son auteur. Une personne fait du théâtre amateur par désir d'expression et de reprise de possession des choses, l'amateur ne cherche pas à faire comme le professionnel, il fait. Le théâtre amateur est un formidable espace de liberté. Il est cependant en relation avec les professionnels, par des stages, des cours, des rencontres, des partenariats avec des metteurs en scène...

On trouve une multiplicité des formes de l'amateurs, mais il est dans la société et non en marge, il est ancré dans un lieu.

Quelques réflexions suite à ces constats : Les *adultes* amateurs intéressent en priorité les institutions culturelles. Les enfants et les adolescents dépendent plus, il semblerait, de l'enseignement et du milieu de l'animation.

Cet intérêt croissant des institutions culturelles est-il la conséquence de la crise des professionnels ou plutôt d'une volonté des amateurs de trouver leur place et une reconnaissance ?

Des lieux qui leur sont spécifiques voient le jour comme l'ADEC à Rennes, la Maison des pratiques amateurs de Paris, ou encore l'Agence Culturelle d'Alsace.

Le théâtre amateur a une place à part entière à investir, mais il doit revendiquer sa nature et vraiment se démarquer des professionnels en devenir qui naviguent entre les deux milieux.

Les comédiens amateurs ont une profession et font du théâtre « en plus », pour le plaisir, du jeu, de la découverte, de la rencontre et de l'échange, à leur rythme, avec leurs moyens et leurs compétences, mais avec beaucoup d'exigence. Leur objectif n'est pas de vivre du théâtre, mais le théâtre fait partie de leur vie.

Ils sont AMATEURS. Il faut le dire !

F.K.

Pour infos :

◆ ADEC , Maison du théâtre amateur : 45 rue Papu – 35000 Rennes – Tel : 02 99 33 20 01

◆ Maison des pratiques amateurs (musique, danse, théâtre) : Auditorium Saint-Germain – 4 rue Félibien 75006 Paris – Tel : 01 46 34 68 58.

◆ Agence Culturelle d'Alsace (théâtre, cinéma) : 1, espace Gilbert Estève BP 90025 – 67601 Sélestat Cedex ◆ Tel : 03 88 58 87 58 – Site : www.culture-alsace.org

Vous savez que pour jouer une œuvre, quelle qu'elle soit, vous devez demander l'autorisation à l'auteur, cela au moins un mois avant la première représentation, avant de commencer les répétitions, c'est encore mieux. Cette démarche permet ainsi à l'auteur d'être rémunéré pour son travail (important, sans son œuvre, pas de spectacle), même si votre spectacle est gratuit.

Pour le théâtre, vous aurez alors à faire avec la Société des Auteurs et Compositeurs Dramatiques (SACD) . Vous pouvez faire cette demande d'autorisation en ligne sur son site. (sacd.fr -> *utilsateurs spectacles vivants* -> *pour le théâtre amateur ?* .)

Pensez alors à cocher la case TROUPES FEDEREES.

En effet, votre association bénéficiera alors d'un tarif préférentiel. (Tarifs joints)

Vous recevrez ensuite un bordereau de déclaration pour vos représentations et la facture qui va avec.

Sur cette fameuse facture, vous repèrerez également un montant nommé :

Taxe fiscale (3,5% sur les recettes HT)
destinée au Soutien du Théâtre Privé.

Cette taxe anciennement appelée parafiscale est aujourd'hui un impôt, soumis à pénalité quand le délai de paiement n'est pas respecté (10%). Cette taxe n'est pas liée aux droits d'auteur, mais aux recettes.

Devez- vous la payer ? OUI.

Mais il existe des clauses d'exonération :

- ◆ si le montant annuel de la taxe (année civile) sur vos recettes est inférieur à 80€, soit 2 280 € de recettes annuelles.

- ◆ les séances éducatives présentées dans le cadre des enseignements d'un établissement placé sous la tutelle de l'Etat ou ayant passé avec celui-ci un contrat d'association.

- ◆ les représentations données dans un établissement relevant d'une personne publique ou par une entreprise de spectacles bénéficiant de subventions publiques lorsqu'elles ne font pas l'objet d'un contrat de coproduction, de coréalisation, de location ou de vente avec un entrepreneur de spectacles vivants privé non subventionné.

Un prêt de salle par votre mairie par exemple ou une mise à disposition de local n'entre pas à priori dans le cadre de cette subvention. Mais si vous avez cet avantage, dans la pratique, vous pouvez demander à votre mairie une attestation précisant que vous bénéficiez du soutien «financier» de la commune. et fournir cette attestation avec votre réponse mentionnant que vous n'êtes pas redevable de cette taxe.

Respectez les délais, cela évite les complications.

➔ LES NEWSLETTERS

Depuis le lancement du nouveau site internet, nombreux sont ceux qui se sont inscrits pour recevoir les différentes newsletters que la FSCF propose y comprise celle du théâtre.

Pourquoi pas vous ?

N'hésitez pas, connectez-vous dès à présent sur :

<http://www.fscf.asso.fr>

pour vous inscrire... et recevoir si vous le souhaitez les informations de la FSCF par :

- ◆ *la newsletter **des activités** qui la proposent,*
- ◆ *la newsletter de **la formation**,*
- ◆ *la newsletter **nationale**.*